RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 04 JUIL. 2024

portant approbation d'élections de membres correspondants à l'Académie d'agriculture de France

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le décret n°2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;
Vu le procès-verbal des élections en date du 6 décembre 2023,

Arrête :

Article 1er

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de membres correspondants :

Section « Productions végétales »

M. Alain CHARCOSSET
M. Marc-Henri LEBRUN

Section « Forêts et filière bois »

M. Michel HERMELINE
Mme Claudine RICHTER

Section « Elevage »

M. Philippe DE GUENIN
Mme Florence MEA
M. Joël MERCERON
Mme Anne MOTTET

Section « Sciences humaines et sociales »

M. Pierre BLANC
Mme Cécile DETANG-DESSENDRE
Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI

Section « Milieux et êtres vivants »

Mme Sylvie NAZARET

M. Jean-Philippe STEYER

Section « Sciences de la vie »

M. Loïc BRIAND

M. Bruno DARIDON

M. Christophe ROUX

Section « Environnement et territoires »

M. Michel DURU

Section « Alimentation humaine »

Mme Isabelle GIROD-QUILAIN

Mme Sandrine RAFFIN

Section « Économie et politique »

Mme Emmanuelle BOUR-POITRINAL

M. Philippe CHAPUIS

Mme Marina POURRIAS

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 04 JUIL. 2024

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Marc FESNEAU